

COVID : campagne de « renouvellement vaccinal »

Une nouvelle campagne de vaccination se déroulera du lundi 15 avril au dimanche 16 juin 2024. En fonction de la situation épidémiologique, elle pourra être prolongée jusqu'au 15 juillet 2024.

Le renouvellement vaccinal prévu au printemps 2024 vise à protéger les personnes les plus à risque de développer une forme grave de la maladie, et ce durant toute la période estivale jusqu'à l'automne.

Sont concernées :

- Les personnes âgées de 80 ans et plus ;
- Les personnes immunodéprimées, quel que soit leur âge ;
- Les personnes résidant en Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) ou en USLD (unités de soins de longue durée), quel que soit leur âge ;
- Toute personne à très haut risque en fonction de sa situation médicale individuelle et dans le cadre d'une décision médicale partagée avec l'équipe soignante.

Le renouvellement vaccinal peut être effectué à partir de 3 mois après la dernière injection ou la dernière infection à la Covid-19.

Références :

www.service-public.fr